



Inscription

à l'examen professionnel de Contremaître ramoneur / contremaître ramoneuse 2021

(prière d'écrire lisiblement)

premier examen

Première répétition de (des) examen(s) partiel(s) :

Mazout Gaz Bois Instruction d'apprentissage

Deuxième répétition de (des) examen(s) partiel(s) :

Mazout Gaz Bois Instruction d'apprentissage

Nom Prénom

Adresse NPA/lieu /

Date de naissance Lieu d'origine Canton

Numéro AVS

Apprentissage professionnel duau

Entreprise d'apprentissage

Certificat de capacité examen de fin d'apprentissage le:

Lieu de l'examen:

Activité professionnelle depuis la fin de l'apprentissage (respecter la chronologie, à commencer par l'employeur actuel; également les places d'assistant)

Employeur	du / au	Total années et mois
.....
.....
.....
.....

Les copies des documents suivants doivent être jointes:

- D'une pièce d'identité officielle avec photo
- Certificat de capacité de l'examen de fin d'apprentissage de ramoneur
- Certificats de travail et attestations (comme justificatif des deux ans de pratique dans la profession de ramoneur)
- Certificats des modules AT1, MT1 et MT2
- Certification par la SSIGE pour «Contrôles et travaux de nettoyage sur des installations de chauffage à gaz»
- Conduite d'un groupe en qualité de contremaître
- Optimisation de la chaufferie
- Cours de base comme personne de contact pour la sécurité au travail (Percos)
- Cours de toxicologie
- Cours de formateur/formatrice professionnel
- 5 jours le module l'optimisation de la chaufferie et l'électrotechnique (ET 1) ou depuis 2018 : 7 jours le module l'optimisation de la chaufferie
- Par ailleurs à partir de 2017 : Approfondissement des travaux pratiques, pour autant que les journées de préparation à l'examen de contre-maître n'aient pas été fréquentées préalablement (avant 2016).

Le / la soussigné(e) confirme avoir délivré des indications non lacunaires et conformes à la vérité, et s'inscrit à la participation à **l'examen professionnel de contremaître ramoneur / contremaître ramoneuse 2021 en langue française. Le / la soussigné(e) a pris connaissance de ce qui suit :**

- L'émolument d'examen se monte à 2'600.— francs, payable au plus tard dans les 8 jours qui suivent la notification d'admission à l'examen final intermodulaire.
- L'inscription a force de loi, lorsqu'elle est remplie intégralement et envoyée à Ramoneur Suisse par courrier recommandé, munie de **tous** les documents exigés, jusqu'au **lundi 2 novembre 2020** (la date du timbre postal fait foi). Les inscriptions incomplètes ou tardives ne sont pas prises en considération.

Lieu, date

Signature